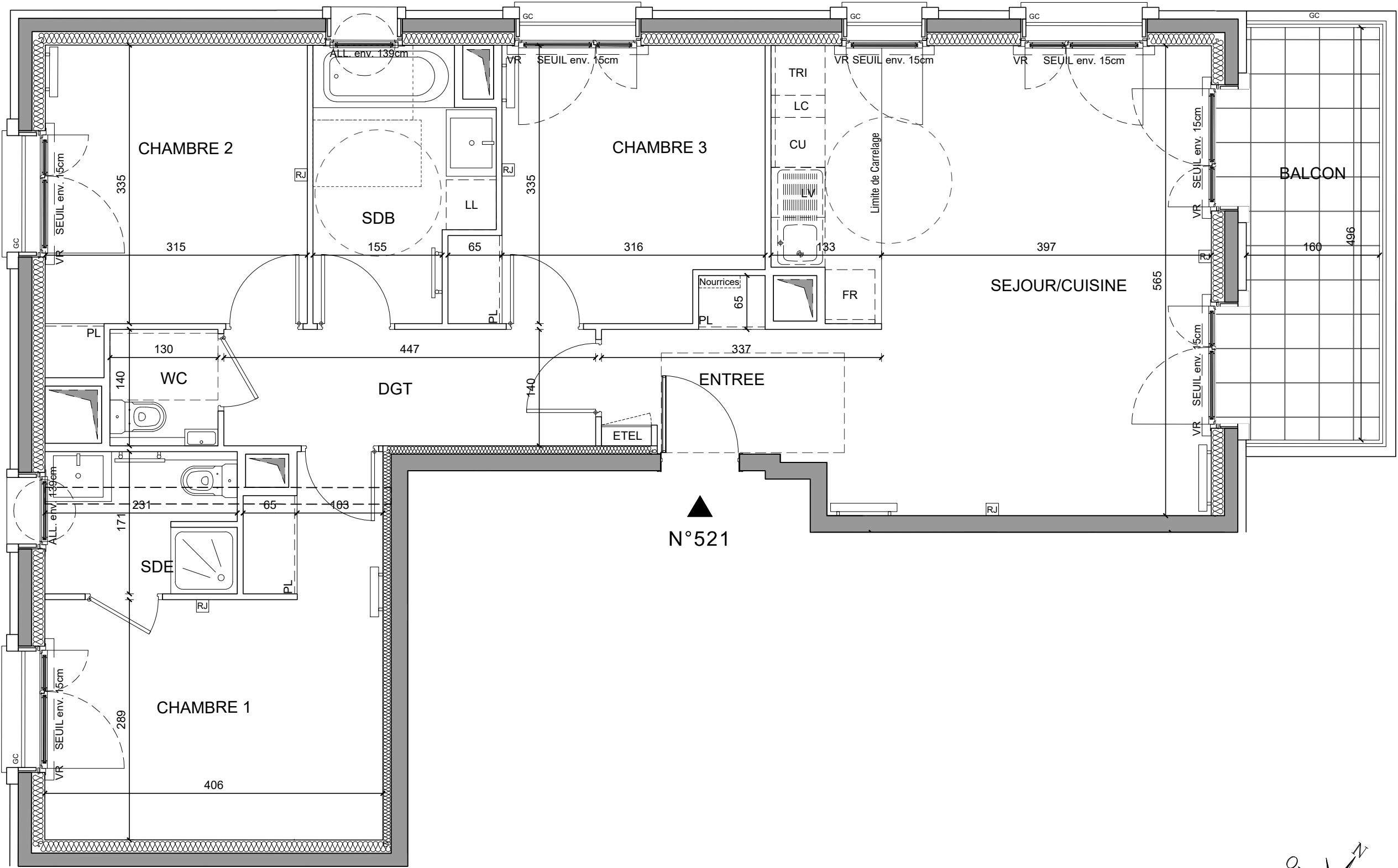
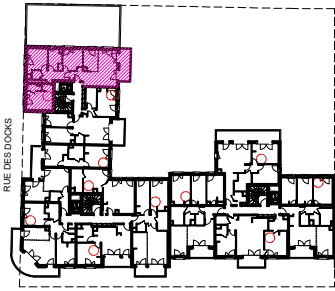




BATIMENT A



BAT A HALL 5
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° 521 au 2ème étage

ENTREE	3.51 m²
SEJOUR/CUISINE	28.79 m²
CHAMBRE 1	14.34 m²
CHAMBRE 2	11.01 m²
CHAMBRE 3	10.71 m²
SALLE D'EAU	3.90 m²
SALLE DE BAINS	6.26 m²
WC	1.82 m²
DEGAGEMENT	6.26 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	86.60 m²
BALCON	7.94 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	94.54 m²

LEGENDE

	Prise RJ 45		Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde-corps	FR	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	CU	Cuisson
---	Retombée de poutre	TRI	Tri Sélectif
CL	Clôture en treillis soudé des terrasses privatives	LC	Linéaire Complémentaire

Indice A 10 Septembre 2019

Echelle : 1/50° 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.